

## Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 9 juin 2023, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 5 juin 2023

Le Maire,

Geneviève MOREAU

### **Ordre du jour**

- 1 / Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs**
  - 2 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 avril 2023**
  - 3 / Conseil communautaire (GB)**
  - 4 / Travaux de commissions**
    - 4.1 Mur cimetière (BB)
    - 4.2 Site internet (EV)
    - 4.3 Travaux routier (FBT)
  - 5 / Travaux (JLC)**
    - 5.1 Chemin réservoir des Ruines (JLC)
  - 6 / Cartes d'identité (GM)**
  - 7 / Mise en sécurité Gendarmerie (GM)**
  - 8 / Terrain B. AUBREFELD**
  - 9 / Totem PNR**
  - 10 / Délibérations à prendre**
    - 10.1 Extension électrique lotissement Sous le Rocheret
    - 10.2 RPQS
    - 10.3 Référent déontologique
  - 11 / Divers**
    - 11.1 Courrier Alain GIMONDI
    - 11.2 Réunion Pasquiers des Ruines
    - 11.3 Réunion publique redevance incitative le 13/05/2023
    - 11.4 Poste déchetterie
    - 11.5 Affaire Petetin
- 

### Réunion du conseil municipal du 9 juin 2023

*L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8*

Étaient présents :

Mme Geneviève MOREAU, Maire ;

Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;

Mmes LECOULTRE Andrée, NERI Adriane, PEREZ Annick, POLLET-THIOLLIER Amandine ; MM. AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, BLONDEAU Gérard, BLONDEAU Gilbert, BLONDEAU Thomas, VERMOT-DESROCHES Laurent, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme AUBIN Audrey (pouvoir à B. BOURGEOIS), M. VUITTON Etienne (pouvoir à Gilbert BLONDEAU)

Secrétaire : Mme BOURGEOIS Brigitte

**1/ Désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**

Trois délégués et trois suppléants doivent être élus pour représenter la commune.

Mme le Maire, rappelle les différentes règles législatives concernant ces élections et procède à la nomination du secrétaire et des membres du bureau avant de passer au vote :

- Secrétaire : M. VERMOT DESROCHES Laurent
- Membres du bureau de vote : M. BLONDEAU Gilbert, Mme LECOULTRE Andrée, Mme NERI Adriane et M. BLONDEAU Thomas.

Une seule liste de candidats est déposée : FONCINE LE HAUT 1, dont les candidats sont : CHABOUD Jean-Louis, MOREAU Geneviève, BERTHET-TISSOT Frédéric, PEREZ Annick, BLONDEAU Gérard et BOURGEOIS Brigitte.

**Résultat de l'élection :**

- Nombre de conseillers présents et représentés : 15
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas participé au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15

**Les 3 délégués élus sont :** CHABOUD Jean-Louis, MOREAU Geneviève, BERTHET-TISSOT Frédéric

**Les 3 suppléants élus sont :** PEREZ Annick, BLONDEAU Gérard, BOURGEOIS Brigitte

**2 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/04/2023**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 28 avril 2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Mme le Maire informe que :

- Point 1 : (Point 5.1) : le coût des travaux estimé est de 98 000€ HT et non 98 00€
- Point 5 : enlever le « de » dans la phrase : « Mme le Maire rappelle la volonté de la société **de** PLAZZA »
- Point 6.4 : erreurs d'orthographe à corriger : qui « s'élèvent » et « l'utilisent ».

Le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

**3/ Conseil Communautaire**

Gilbert BLONDEAU fait le résumé du dernier conseil communautaire.

**4/ Travaux de commissions**

**4.1 Mur du cimetière**

Brigitte BOURGEOIS informe que la barrière de sécurité sur le mur du cimetière du haut est posée et que le goudronnage se fera le lundi 12 juin 2023.

Elle rappelle que les murs de l'enceinte du cimetière ne sont pas en très bon état. Il est suggéré de refaire un mur avec de la pierre de parement afin de garder l'esthétique existant.

L'ensemble des membres du conseil donne son accord de principe.

#### **4.2 Site internet**

Gérard BLONDEAU informe que l'avancement du projet se passe bien et que la livraison est prévue dans l'été.

#### **4.3 Travaux routiers**

Frédéric BERTHET TISSOT explique que plusieurs secteurs de route sont concernés par la réfection. Le devis de ces travaux s'élève à 40 890€ HT.

JL CHABOUD informe qu'une partie de la route sera reprise à la Chevy Sud, ainsi qu'au Chazal

### **5/ Travaux**

#### **5.1 Chemin réservoir des Ruines**

JL CHABOUD rappelle qu'il n'y a pas de chemin pour se rendre au réservoir des Ruines. Il propose que la commune passe une convention avec M. FOUSSEREAU et Mme GUZOWSKI pour effectuer des travaux de cheminement sur environ 100m et que la commune puisse jouir de cet accès. Accord unanime du conseil.

### **6/ Cartes d'identité**

Mme le Maire informe que les démarches auprès de l'ANTS ont été faites afin que la commune puisse être équipée d'une station d'enregistrement pour les demandes de cartes d'identité. L'instruction de cette demande est en cours.

L'espace qui sera destiné à l'établissement de ces enregistrements bénéficie d'une porte capitonnée grâce à M. Pierre LHOMME, qui malheureusement nous a quitté ce 8 juin 2023. Il a été conseiller municipal pendant 12 ans. Il était très actif au sein de la commune où il assurait le transport funéraire communal. Meilleur ouvrier de France, il avait confectionné et installé le rideau de la salle des fêtes et avait offert les maillots de l'équipe de foot.

### **7/ Mise en sécurité de la Gendarmerie**

Mme le Maire explique qu'il y a de nouvelles directives de sécurité pour les gendarmeries. Pour celle de Foncine le Haut, les travaux suivants seraient à prévoir :

- Les clôtures peuvent être escaladées et sont trop souples. Il est préconisé d'installer une clôture rigide.
- L'abri bus est trop proche de la barrière : voir pour reculer l'entrée et installer un portail.
- L'éclairage est mal orienté : voir pour installer des LED
- 2 ou 3 postes de vidéo surveillance seraient à installer ainsi qu'une alarme.

Des subventions sont possibles.

Le conseil émet un avis favorable à engager les travaux.

### **8/ Terrain B. AUBREFELD**

Madame le Maire propose que la commune procède un échange entre les 90 m<sup>2</sup> de route appartenant à M. AUBREFELD et le terrain de 40m<sup>2</sup> de la commune. La commune prendrait les frais de notaire à sa charge.

Accord unanime du conseil pour cet échange.

### **9/ Totem PNR Haut Jura**

Madame le Maire explique que dans le cadre de sa démarche d'accompagnement de l'affichage sur son territoire, le Parc Naturel du Haut Jura lance un Appel à Manifestation d'Intérêt. Il propose un accompagnement technique pour sa fabrication et la prise en charge financière du matériel. (Modèle de Totem). Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 5 juillet prochain.

Après discussion, le conseil propose que des dossiers soient déposés pour les sites suivants :

- La Mine d'Or
- Le Champ de Tir
- La roue à aubes
- La voie du Tram
- Le chemin du Sacré Cœur

M. Gilbert BLONDEAU se propose pour élaborer ces dossiers avec d'autres conseillers.

## **10/ Délibérations prises**

### **10.1 Extension électrique lotissement Sous le Rocheret :**

M. CHABOUD JL informe le conseil que dans le cadre du lotissement Sous le Rocheret, des travaux d'électrification, d'éclairage public et d'infrastructures de communications électroniques sont nécessaires. Une convention de maîtrise d'ouvrage unique est proposée avec le SIDEC pour ces travaux. Les montants des travaux sont les suivants :

- Réseau électrique : 57 236.61€
  - Éclairage public : 32 487.85€
  - Infrastructure téléphonique : 25 475.78€
- Soit un total de 115 200.24€**

**La participation aux frais de ces travaux est de :**

- 19 722.99€ pour Enédis
- 12 683.85€ récupérable de TVA
- 5 866.75€ pour le SIDEC

**Reste à charge de la commune, la somme de : 76 926.65€**

M. Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEC ne participe pas au vote.

Accord unanime du conseil pour ces travaux et autorise Mme le Maire à demander une subvention au SIDEC, à solliciter les subventions au titre de tous les programmes susceptibles de concerner l'opération y compris le fonds vert et à ce titre autorise à signer tous documents à cet effet

### **10.2 RPQS 2022 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau Potable**

Mme le Maire présente le rapport aux conseillers.

Le conseil unanime approuve le rapport annuel de 2022.

### **10.3 Référent déontologique**

Mme le Maire rappelle que conformément à la loi « 3 DS », il convient de désigner, par délibération un référent déontologue. Elle propose de désigner M. Matthieu HOUSER pour exercer cette fonction jusqu'à la fin du mandat. Cette personne sera rémunérée par une indemnité de vacation d'un montant de 80€ par dossier, versée par la commune.

Accord unanime du conseil pour désigner M. Matthieu HOUSER.

### **10.4 Acquisition parcelle AK 508**

M. BLONDEAU Gilbert n'a pas participé au vote.

Mme le Maire rappelle que lors du conseil du 30 septembre 2022, le conseil, suite à l'aménagement du lotissement « Sous le Rocheret », avait donné son accord pour l'acquisition de la parcelle AK 341 de 480m<sup>2</sup> appartenant à M.

BLONDEAU Gilbert. Suite au bornage et vu les nouveaux numéros de plan et de calcul des contenances, la parcelle à acquérir par la commune devient la parcelle AK 508 d'une superficie de 469m<sup>2</sup>. Accord unanime du conseil pour cette acquisition modifiée.

### 10.5 Espace convivialité aux Arboux

Mme le Maire rappelle que le projet de l'aire de convivialité aux Arboux est le suivant :

	HT	TTC
Contrat de maîtrise d'œuvre	11 000.00 €	13 200.00 €
Espace de convivialité	30 000.00 €	36 000.00 €
Toilette sèche	18 000.00 €	21 600.00 €
Réhabilitation de la cabane existante	82 000.00 €	98 400.00 €
Terrassement	4 000.00 €	4 800.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>145 000.00 €</b>	<b>174 000.00 €</b>

Et que le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

		HT	TTC
Commune de Foncine le Haut	20%	29 000.00 €	34 800.00 €
Communauté de communes Champagnole - Nozeroy	15%	21 750.00 €	26 100.00 €
Département du Jura	15%	21 750.00 €	26 100.00 €
Commissariat de massif du Jura	50%	72 500.00 €	87 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>145 000.00 €</b>	<b>174 000.00 €</b>

Le conseil, unanime approuve le financement prévisionnel de ce projet et autorise Mme le maire à signer tout document relatif à cette opération

## 11 / DIVERS

### 11.1 Courrier Alain GIMONDI

Mme le Maire fait la lecture du courrier au conseil.

Après concertation, les membres du conseil proposent qu'une demande de conseils soit faite au Département, responsable de RD 437.

### 11.2 Réunion Pasquiers des Ruines

Mme le Maire fait un rapide compte-rendu de la réunion suivie avec les Pasquiers des Ruines et fait part des différentes revendications évoquées.

### **11.3 Réunion publique redevance incitative :**

Mme le Maire rappelle que Le SICTOM organise une réunion sur la redevance incitative pour les ordures ménagères le mardi 13 juin de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de Foncine le Haut.

### **11.4 Poste déchetterie**

Mme le Maire informe qu'une réunion a eu lieu avec la Communauté de communes, Paul SAUVONNET et la commune en vue de la reprise du ramassage des ordures ménagères et de la gestion de la déchetterie par la Communauté de communes en 2024. Les réflexions sont en cours.

### **11.5 Affaire PETETIN (Lac des Grandes Côtes)**

Mme le Maire informe que la Commune et M. BLONDEAU Gilbert sont convoqués en correctionnel le 12/12/2023

*Heure fin de séance : 21h15*

*La prochaine séance de conseil municipal est prévue début juillet.*